



République Française  
Département du Var  
Commune de Plan d'Aups Sainte Baume

**CONSEIL MUNICIPAL - PROCES VERBAL**



## REUNION DU 04 décembre 2015 DU CONSEIL MUNICIPAL

Présidée par Monsieur Guy PELLISSIER, Adjoint au Maire

\*\*\*\*\*

**Etaient présents** : Mme Brigitte ALZEAL, Mme Valérie LOFDAHL, M. Patrice MONTIEL, M. Jean-Charles AGATI, M. Alain PERRINEL, Mme Annick DESCHAMPS, Mme Joëlle RICARDON, M. Jérôme CARTERI, Mme Paulette ROLAND, M. Jean PAPERÀ, M. Serge SENABRE, Mme Nathalie AUDOUARD, Mme Virginie LAURENTI, Mme Gisèle BRESSANO, M. José AGUILAR

**Absents**: M. Vincent MARTINEZ, Mme Elisabeth AGLIARDI, M. Elie LACROIX

La séance est ouverte à 10H00  
Monsieur Patrice MONTIEL a été nommé secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR** :

- Election du maire
- Election des Adjoints

## **DELIBERATION N°070.15**

### **Election du Maire**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-1 à L2122-17, Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il est proposé de désigner Monsieur Patrice MONTIEL pour assurer ces fonctions.

S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au Secrétaire de Séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 7

A obtenu :

- M. Gilles RASTELLO 12 voix

M. Gilles RASTELLO ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

## **DELIBERATION N°071.15**

### **Election des Adjointes**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération n°20.14 relative à l'élection du Maire,  
Considérant que le Conseil Municipal élit parmi ses membres les adjointes au scrutin secret de la liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité sur ces listes.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

### **Election de la liste « Patrice MONTIEL » :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 16
- Bulletins blancs ou nuls : 2

- Suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

**La liste« Patrice MONTIEL » : 14 voix**

Premier Adjoint	Patrice MONTIEL
Deuxième Adjoint	Brigitte ALZEAL
Troisième Adjoint	Jean-Charles AGATI
Quatrième Adjoint	Valérie LOFDAHL
Cinquième Adjoint	Alain PERRINEL

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 10H25, DE TOUT CE QUE DESSUS IL A ETE DRESSE PROCES VERBAL.

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Patrice MONTIEL